Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 29 (1884)
Heft: 3

Artikel: Prise de Son-Tay par les Français
Autor: Courbet, A.
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-336403

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 06.10.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

balle et qui est en usage dans presque toutes les armées pour éviter le plombage. Ce papier se détériore soit dans les magasins, soit plus tard par l'humidité, et ses débris ou résidus dans le canon ou dans la douille sont des causes de nombreuses irrégularités du tir. Avec le manteau de cuivre, ces risques disparaissent et l'usure des parois de l'arme est moins rapide.

* * *

Aux philanthropes qui redoutent l'effet du cuivre sur les blessures, on oppose les avis de plusieurs médecins, notamment de M. le professeur Kocher, dans son livre sur les blessures des pieds, signalant au contraire les dangers de la balle de plomb mou par suite de sa trop facile fusion.

* * *

En somme, le fusil de 8 mm. paraît réaliser un vrai progrès, digne de ceux que la Suisse a été la première en Europe à introduire dans ses troupes, il y a quelques années, c'est-à-dire le petit calibre en 1852 et la répétition en 1865/66. Espérons que si les essais, qui seront pratiqués en grand dans quelques écoles militaires de 1884, confirment les résultats déjà acquis, nos législateurs ne se laisseront pas arrêter par les dépenses que nécessiterait soit un nouvel armement, soit une transformation — possible, dit-on — de l'armement actuel[1].

Prise de Son-Tay par les Français.

Rapport officiel du contre-amiral Courbet.

Hanoï, le 19 janvier 1884.

Monsieur le ministre. — J'ai l'honneur de vous rendre compte des opérations qui ont eu pour résultat la prise de l'inviolable Son-Tay.

Le 11 décembre, au matin, le corps expéditionnaire quittait Hanoï par deux voies différentes. Une première colonne (colonne de gauche), sous les ordres du colonel Belin, prenait la route de terre par Phu-Oaï et Phong, où elle devait passer la nuit.

Cette colonne comprenait :

[1] Le nouveau fusil ne coûterait que 4 à 5 fr. de plus que le Vetterli actuel; la transformation se ferait au prix de 20 à 25 fr. par pièce.

Les bataillons Jouneau et Le Tellier (tirailleurs algériens) et le bataillon Donnier (légion étrangère), formant le régiment de marche du 19e corps;

Le bataillon Roux (infanterie de marine);

800 auxiliaires tonkinois (commandant Bertaud);

Deux batteries attelées de 4 de montagne et une batterie attelée de 65mm (artillerie de marine);

Deux escouades de télégraphistes et une ambulance.

Après avoir traversé le Day, elle devait rejoindre, le lendemain, l'autre fraction du corps expéditionnaire, qui prenait passage sur la flottille.

Cette seconde fraction (colonne de droite), commandée par le colonel Bichot, comprenait :

Les bataillons Chevallier, Dulieu et Reygasse (infanterie de marine), sous les ordres du colonel de Maussion;

Le bataillon des fusiliers marins, commandant Laguerre;

Trois batteries traînées de 4 de montagne (artillerie de marine);

La batterie de 65mm du corps de débarquement de la division navale;

Deux escouades de télégraphistes et une ambulance.

Une compagnie de tirailleurs annamites de Cochinchine était adjointe à chacun des bataillons d'infanterie de marine, une autre au régiment du 19e corps.

La flottille se composait ainsi qu'il suit :

Le *Pluvier*, la *Trombe* et l'*Eclair*, portant ensemble environ 1500 hommes;

Les petites canonnières *Hache*, *Mousqueton* et *Yatagan*, surveillant et protégeant la marche;

La *Fanfare*, mouillée depuis longtemps au-dessus de Palan, dégageant le cours du fleuve en amont;

Trois chaloupes à vapeur chargées des communications;

Enfin un grand nombre de remorqueurs et de jonques portant le reste des troupes et le matériel.

La batterie de 80mm de campagne avait été embarquée, comme réserve, dans le chaland le *Cuan-Cam*.

La *Surprise* restait à Hanoï pour protéger la ville et le cours du fleuve en aval.

J'avais mon pavillon sur le *Pluvier*.

Ce n'est pas seulement afin d'accélérer le mouvement que je dirigeais une partie du corps expéditionnaire par le fleuve. Pres-

que certain que l'ennemi ne nous attendait point à l'endroit choisi pour le débarquement, je comptais que cette colonne donnerait à l'autre un vigoureux appui si le passage du Day était disputé. En deux heures de marche, elle pouvait prendre à revers les forces qui s'y opposeraient.

La flottille remonta le fleuve sans autre incident que quelques coups de botchkiss tirés à grande distance sur des pavillons blancs qu'on aperçut près d'une pagode de la rive gauche, aux environs de Palan.

En approchant de l'entrée du Day, le *Mousqueton*, sur lequel se trouvait le chef d'état-major de la division navale, prit les devants pour aller indiquer le point de débarquement et vérifier les sondages d'après lesquels ces points avaient été choisis quelques jours auparavant.

A trois heures trente, je quittai le *Pluvier* et me transportai sur l'*Eclair* avec le colonel Bichot, le colonel Badens, le colonel Révillon et mon état-major général.

Cette canonnière alla immédiatement accoster la plage à 500 mètres au-dessus de l'entrée du Day. Le débarquement commença sous la direction du capitaine du *Mousqueton* et continua sans relâche au fur et à mesure que les navires chargés de troupes venaient s'accoster. Pendant ce temps, le *Pluvier* et les petites canonnières protégeaient l'opération, qui ne fut d'ailleurs nullement inquiétée par l'ennemi. A six heures du soir, infanterie, artillerie, chevaux et bagages étaient à terre.

Les bataillons, aussitôt formés, avaient reçu l'ordre de pousser en avant, perpendiculairement au fleuve jusqu'à la grande digue, située à deux ou trois kilomètres à l'intérieur, et de prendre leurs cantonnements en s'échelonnant dans les divers villages situés sur cette ligne.

Je plaçai mon quartier-général sur le bord du fleuve, restant ainsi en communication avec la flottille et avec le poste de télégraphie optique de Palan.

Ce poste me donna le soir même des nouvelles de la colonne de gauche.

Le colonel Belin s'était avancé sans incident jusqu'au Day, y avait trouvé les jonques destinées à établir un pont; il comptait le construire pendant la nuit et traverser le lendemain matin de bonne heure.

Dans la matinée du 12, je parcourus les positions avec le colonel Bichot et le chef d'état-major, et je reconnus le pays. Com-

plètement plat, et relativement sec à cette époque de l'année, il est couvert de villages boisés, généralement entourés d'épaisses haies de bambous qui en font de petites forteresses. Ces villages laissent entre eux des espaces dégagés couverts de rizières et de champs de cannes à sucre.

Dans l'après-midi du 12, toute la colonne de droite fut portée en avant et établie, depuis le fleuve jusqu'à la grande digue, sur une ligne de 2 kilomètres de développement perpendiculaire à la rive, passant par le village de Xuyen-Van, où s'établit le quartier-général. Les bataillons étaient rangés dans l'ordre suivant, à partir de la droite :

Bataillon Chevallier s'appuyant au fleuve ; bataillon des fusiliers marins, commandant Laguerre, à côté du quartier-général ;

Bataillon Reygasse ;

Bataillon Dulieu, à l'extrême gauche, s'appuyant à la digue.

L'artillerie, sous les ordres du colonel Révillon, était placée un peu en arrière du quartier-général.

Cependant, la colonne de gauche rencontrait de grandes difficultés pour traverser le Day. Le pont établi dans la nuit s'était rompu, et le colonel Belin s'était vu obligé de faire le va-et-vient avec des jonques, non sans éprouver de sérieux embarras pour le transport des canons et des chevaux. Ce passage, effectué d'ailleurs sans résistance, occupa toute la journée du 12, et la nuit était déjà fort avancée quand les troupes purent prendre leurs cantonnements. C'est seulement le 13, à midi, que la colonne Belin, arrivant par la grande digue, opéra sa jonction et prit position à l'extrême gauche du corps expéditionnaire. Les troupes de cette colonne étaient fatiguées; cela me décida à attendre au lendemain pour franchir l'espace de 5 ou 6 kilomètres qui nous séparait des ouvrages avancés de Son-Tay.

Le 14, à six heures et demie du matin, le corps expéditionnaire se mit en marche sur deux colonnes. Celle de gauche, commandée par le colonel Belin, suivait la grande ligne intérieure; celle de droite, commandée par le colonel Bichot, s'avançait par la route qui borde le Song-Coï, tandis que la flottille suivait à petite vitesse sans dépasser la tête des troupes.

A neuf heures trente, la tête de colonne s'arrêtait à la pagode de Thien-Loc, au point où la grande digue vient rejoindre la rive; la colonne de gauche la rejoignait un quart-d'heure après. Non loin de ce point se trouvaient les premiers postes ennemis.

II

Il convient, avant de commencer le récit des combats qui ont amené la prise de Son-Tay, de donner une description détaillée des nombreux ouvrages que l'ennemi avait accumulés aux abords de cette ville et qui en faisaient une forte place de guerre.

La citadelle de Son-Tay, située à 2 kilomètres du fleuve environ, forme un carré de 300 mètres de côté entouré d'un mur en briques de 5 mètres de hauteur. Le mur est couronné de fraises constituées par des bambous croisés et liés entre eux. Cette ligne de fraises fait saillie à l'extérieur sur une largeur de 2 mètres et présente un obstacle sérieux à l'escalade. La partie supérieure du mur forme parapet de 10 mètres de largeur, sur lequel sont disposées des plates-formes pour l'artillerie et des abris pour les défenseurs. A 80 centimètres au-dessous de la crête du mur règne un terre-plein.

Au milieu de chaque face se trouve une demi-tour circulaire de 30 mètres de diamètre, dont le flanc droit est percé d'une porte voûtée. Un pont massif en briques traverse le fossé dans la direction de la capitale de la demi-tour. Une porte en bambous ferme l'entrée du pont; une porte massive en bois donne accès dans la demi-tour et dans la citadelle. La porte de l'Est est murée.

Un fossé d'environ 20 mètres de large, profond de 3 mètres et rempli d'eau et de vase sur une profondeur de 1 mètre, entoure le rempart, dont il est séparé par une espèce de berme ou bande de terre appelée *Chemin des éléphants*. Les talus du fossé sont à pic et revêtus de maçonnerie.

A l'intérieur de la citadelle on distingue la tour en briques, de 18 mètres de hauteur, qui domine au loin. Le reste de la citadelle est occupé par les maisons des mandarins, les magasins à riz, vastes bâtiments visibles à l'extérieur, et d'autres édifices publics.

Autour de la citadelle se trouve la ville, qui se compose de quatre rangées de maisons en briques ou en torchis disposées le long des routes aboutissant aux quatre portes de l'enceinte extérieure. Ces portes sont en maçonnerie massive; celles de l'Est et de l'Ouest sont murées en terre, celles du Nord et du Sud seules peuvent s'ouvrir : les portes sont reliées par un retranchement composé d'un parapet en terre de 4 à 5 mètres de hauteur, percé d'embrasures et de crénaux revêtus en bois ou en

clayonnage, permettant aux défenseurs de tirer le fusil ou le canon sans être vus du dehors. Le parapet est entouré d'un fossé de 5 mètres de largeur rempli d'eau, alimenté par un arroyo voisin. Une ligne d'abatis en bambous secs non élagués recouvre le fossé. Entre le fossé et le parapet, une berme de 3 à 4 mètres de largeur est couverte de bambous vivants, très serrés, de 8 10 mètres de haut, qui cachent complètement la ville aux vues de l'extérieur. Cette haie de bambous est un obstacle infranchissable sous un feu nourri.

La porte Ouest de l'enceinte extérieure étant murée, un passage d'nu mètre de large a été pratiqué à travers la haie de bambous, à 40 mètres au sud de la porte. Par cette ouverture on peut arriver au pied du rempart et l'escalader. Elle est couverte par un tambour fermé lui-même par une porte en bois. Extérieurement, une route aboutit à la porte Ouest et contourne le fossé jusqu'à la porte du tambour, qu'il faut franchir d'abord pour pouvoir entrer ensuite dans l'enceinte, un à un, par la coupure pratiquée à travers les bambous.

Les portes du Nord, du Sud et de l'Est sont protégées par un tambour en palanques; des défenses accessoires, petits piquets, chevaux de frise, fraises, couvrent les abords et les couronnements des portes.

A l'extérieur de la ville, le terrain est couvert de villages et de pagodes fortifiées par une haie vive de bambous et un parapet en terre percé de créneaux qui défendent les approches de l'enceinte. Les principaux sont : Mai-Chay, Nghia-Phu, Thanh-Tri, Van-Gia, vers le Sud; Thien-Huan et Phuc-To, vers le Nord-Est; le village, le marché, les pagodes de Phu-Nhi, Van-Mien, vers le Nord-Ouest. Du côté du Sud-Ouest, l'enceinte extérieure est longée par un arroyo de 30 mètres de large, sur lequel est un pont en bambous, en partie détruit, conduisant de la porte Ouest à la pagode de Xa-Ba.

De la porte Nord une rue conduit à l'embarcadère de Phu-Nhi, qui avait été considéré par l'ennemi comme notre point de débarquement et avait été défendu en conséquence.

La digue venant du Day se rapproche du fleuve et va tomber sur la rive à Thien-Loc; elle s'en écarte ensuite progressivement pour la rejoindre une seconde fois au village de Noï. L'embarcadère de Phu-Nhi est au milieu de ce demi-cercle, parfaitement commandé par la digue, qui a environ cinq mètres de surélévation.

La partie de la digue située entre Thien-Loc et Phu-Sa a été rongée en deux points par les eaux; aussi a-t-elle été doublée dans le Sud par une nouvelle digue traversant Lingh-Chien et rejoignant l'ancienne à Phu-Sa.

Ces deux portions de digues, que nous appellerons aussi branches de Phu-Sa, sont barrées par une palissade terrassée à hauteur de Thien-Xuan. A 100 mètres dans l'est de leur point de jonction elles sont barrées de nouveau par un retranchement en terre armé d'un canon placé dans une casemate qui les enfile suivant la direction de l'Est. A hauteur de ces deux batteries casematées, un retranchement bat le terrain qui les sépare jusque vers Thien-Loc.

Entre ce retranchement et le point de jonction des deux branches, la digue du Nord est organisée en batterie casematée. Chaque pièce a sa casemate; entre les casemates sont des créneaux pour le fusil. Cette batterie a vue sur le fleuve et sur le terrain qui le sépare de la digue jusqu'à l'embarcadère. Un mirador en bambous permet de voir au loin dans toutes les directions.

La branche du Sud est organisée de la même manière; elle bat le terrain qui s'étend vers Phuc-To, Thien-Xuan et la partie nord-est de l'enceinte extérieure. Une porte défilée, pratiquée dans un retour de la coupure, permet de communiquer avec le reste de la digue vers Linh-Chien.

L'ensemble des deux branches et des retranchements constitue un ouvrage fermé.

Du côté du Sud, le village de Phu-Sa est entouré d'un retranchement en terre pourvu de créneaux, qui se relie à la branche Sud et la flanque dans tous les sens. Ce village et la plaine sont à 6 ou 7 mètres au-dessus du niveau de la digue. Aux abords, le sommet et les talus de la branche Sud sont garnis de piquets de bambous et d'abatis. Du côté du Nord, le pied de la digue est longé par un fossé plein d'eau couvert d'abatis de bambous.

Le fleuve est battu en travers par les canons de Phu-Sa et enfilé par une grosse pièce établie près de la rive à la même hauteur. Cette pièce est protégée par un parapet et des traverses.

Tel est l'ensemble des ouvrages désignés sous le nom de forts de Phu-Sa, qui forment le point d'appui oriental des défenses dirigées contre le fleuve.

La digue à partir de Phu-Sa vers l'Ouest, jusqu'à Noï, est organisée en une immense batterie : toutes les pièces sont sous casemates; des traverses nombreuses abritent les défenseurs et les

pièces contre l'enfilade. Un mur en terre, de 1 m. 50 de hauteur et 2 mètres d'épaisseur, couronne la crête de la digue du côté du fleuve. Le sommet de la digue, qui a 8 ou 10 mètres de largeur, forme le terre-plein. Les défenseurs sont couverts par une rangée de maisons en paillottes disposées sur la crête opposée. Ces maisons servent de logement et de parados. Cette disposition existe aussi sur les branches de Phu-Sa et empêche de voir d'une branche les défenseurs de l'autre.

A 100 mètres à l'ouest de Phu-Sa, la digue est fermée par une forte palissade renforcée par un parapet en terre disposé pour la fusillade et pourvu d'une casemate armée d'un canon. Cette coupure bat le fort de Phu-Sa et forme de ce côté un second point d'appui à la grande batterie de la digue. Cette coupure a un retour percé d'une porte bien défilée.

Au passage de la route de l'embarcadère à la citadelle, un grand tambour en terre et en palanques, avec casemates basses, couvre la porte et flanque le fossé de la digue. Ce tambour est contourné par le fossé. Il forme un véritable bastion. A l'ouest de ce tambour, le fossé s'élargit et forme un espèce d'étang jusque vers Noï. La rue de l'embarcadère est d'ailleurs obstruée, entre la digue et la ville, par une barricade armée d'un canon pouvant tirer vers la digue.

A Noï, une batterie enfile la digue vers l'Ouest. Cette batterie est reliée avec les défenses du village Van-Mien par une palissade percée d'une porte pour communiquer à l'ouest de Noï.

Enfin, à l'ouest de l'embarcadère, près du fleuve, un fortin palissadé en bambous, presque entièrement construit, est destiné à concourir, avec le gros canon de Phu-Sa, à enfiler le fleuve. Il n'est pas armé.

L'armement des ouvrages extérieurs de la citadelle se compose de plus de 100 pièces de canon, dont la moitié environ sont de petit calibre et susceptibles d'être déplacées d'une batterie à l'autre.

D'après cette disposition des ouvrages, il fallait s'appuyer sur le fleuve pour avoir une base d'opérations solide, surtout avec le concours des canonnières, ainsi que pour échapper à toutes les difficultés de ravitaillement en vivres comme en munitions. C'était aussi par là que la porte nord-ouest de l'enceinte, objectif présumé de l'attaque, était le plus accessible.

III

Aussitôt arrivé à Thien-Loc, après avoir reconnu les positions, je fis avancer sur la branche Sud le bataillon d'infanterie de marine, commandant Dulieu, précédé de sa compagnie de tirailleurs anamites, capitaine Doucet, et flanqué dans la plaine du côté du village de Linh-Chien, par une compagnie d'auxiliaires tonkinois. Deux pièces de 4, en batterie sur la grande digue, battirent en même temps, du côté de la plaine, les postes avancés ennemis, qui furent enlevés sans grande difficulté, et la tête de colonne arriva rapidement au village de Linh-Chien. Le bataillon de Reygasse s'engagea sur la branche Sud à la suite du bataillon Dulieu. En même temps, une batterie d'artillerie, placée à l'ouest de la grande digue, entre les extrémités est des branches de Phu-Sa, battait la pagode du village, sur laquelle tirait également la flottille.

Vers dix heures trente, le bataillon Roux et, un peu plus tard, le bataillon Chevallier (infanterie de marine), s'avançant par la branche Nord, avec le bataillon Dulieu, qui était arrivé à la même hauteur sur la branche Sud, occupèrent le village et la pagode; nos troupes se trouvaient ainsi à 500 ou 600 mètres des ouvrages de Phu-Sa, dont le feu très bien nourri, ralentit leur marche.

Une batterie de canons de 4 fut établie alors entre les deux branches, à l'ouest du village de Linh-Chien, et deux pièces de 4 sur la branche Sud, à la sortie du village. Ces pièces ouvrirent leur feu vers une heure de l'après-midi, prenant à revers les casemates de Phu-Sa et battant directement la batterie ennemie de 4 pièces de la branche Sud.

La flotille, de son côté, engagea le combat avec la batterie de Phu-Sa et les jonques armées de canons qui étaient accostées à l'embarcadère. La *Fanfare* seule, serrant de près la rive gauche, avait vue sur les ouvrages de Phu-Sa, qu'elle battit jusqu'au moment de l'assaut. Le tir avait lieu entre 1500 et 2000 mètres.

L'ennemi ripostait vigoureusement. Ses projectiles tombaient au milieu des navires; l'un d'eux atteignit la *Fanfare* et fut arrêté par le blindage en chaînes dont cette canonnière s'était protégée à l'extérieur; l'autre tomba à bord de l'*Eclair*, perça la toiture et s'amortit dans une caisse à eau. En revanche, nos obus occasionnaient de grands ravages, coulaient des jonques, démontaient plusieurs pièces et réduisaient les batteries au silence.

Cependant, les défenseurs de Son-Tay cherchèrent à opérer une diversion sur notre gauche. Une troupe nombreuse, sortie par la porte Est de la ville et appuyée par l'artillerie de Phu-Sa et celle de la place, se développa dans la plaine jusqu'au village du Phuc-To. Une portion du bataillon Dulieu, le bataillon Reygasse et, vers deux heures de l'après-midi, le bataillon de la légion étrangère, commandant Donnier, appuyé par trois pièces dans la plaine et par une batterie d'artillerie établie sur la branche Sud, furent envoyés à leur rencontre, tandis que le bataillon Le Tellier, fouillant les villages de Phu-Loc et tous les abords de la grande digue, les maintenait dans le sud de celle-ci.

Pendant toute la journée, ce côté du champ de bataille fut le théâtre d'un combat indécis, engagé à fond ni d'un côté ni de l'autre, tandis que l'action principale se poursuivait à Phu-Sa.

A deux heures et demie, le bataillon Jouneau (tirailleurs algériens), qui était en réserve à Thien-Loc, reçut l'ordre de se porter en avant. Il vint prendre position derrière une haie de bambous, entre la branche Nord et le fleuve, à 400 mètres environ de Phu-Sa, soutenu par une batterie de canons de 4 et par le feu de la flottille. A sa gauche, le bataillon Chevallier et une partie du bataillon Roux, soutenu par deux batteries de canons de 4, étaient déployés dans l'espace compris entre les deux branches et se reliaient au bataillon Dulieu, dont deux compagnies, soutenues par deux pièces de 4, formaient la tête de colonne sur la branche Sud.

Le colonel Belin, dirigeant plus particulièrement l'opération sur la branche Nord, était assisté sur la branche Sud par le colonel de Maussion. Vers quatre heures, le colonel Belin, jugeant que le feu de l'ennemi se ralentissait sensiblement, demanda l'autorisation de donner l'assaut.

La flottille reçoit l'ordre de cesser le feu et, au signal du colonel Belin, nos troupes s'élancent avec un élan admirable. Le bataillon Jouneau, son commandant et la compagnie Godinet en tête, file presque homme par homme, en dedans de la branche Nord, en dessous et en arrière des casemates ennemies, tandis que les bataillons Chevallier et Roux traversent, non sans difficulté, la plaine marécageuse qui précède le retranchement crénelé. Sur la branche Sud, les compagnies Cuny (infanterie de marine) et Doucet (tirailleurs annamites), du bataillon Dulieu, soutenues par une partie du bataillon Reygasse, enlèvent à la bayonnette la partie qui défend le passage ; le capitaine Doucet trouve

dans cette attaque une mort glorieuse. Ces compagnies, gagnant au pas de course le point de jonction des deux branches, y rallient le bataillon Jouneau, qui s'en est emparé quelques instants auparavant. Mais l'ennemi, repoussé, fait une résistance intrépide; solidement établi derrière la barricade élevée en travers à 100 mètres au-delà du point de jonction, embusqué dans le village qui borde la branche Sud à notre gauche, il dirige sur nos troupes un feu meurtrier; deux fois la compagnie Godinet, soutenue par la compagnie Cuny, se précipite à l'assaut de la barricade, deux fois son élan vient se briser contre un obstacle infranchissable.

Le capitaine Godinet et son adjudant sont tués, le commandant Jouneau reçoit une balle dans la cuisse, le capitaine Cuny est blessé au bras; le lieutenant Clavet, qui le remplace, tombe frappé d'une balle quelques instants après. L'incendie des maisons voisines allumé par l'ennemi offre un nouvel obstacle. La nuit approche. Le colonel Belin et le colonel de Maussion, préoccupés de défendre les positions conquises avant de pousser plus loin, font commencer un retranchement en avant du point de jonction des digues. Je donne l'ordre d'établir solidement nos troupes à l'angle de Phu-Sa, d'y compléter le retranchement commencé, d'abattre les maisons qui l'encombrent et d'y envoyer 4 pièces de 4; je fais occuper d'un bout à l'autre la branche Sud, déployer le bataillon Le Tellier au Sud de Thien-Loc pour protéger nos derrières, et je garde en réserve le bataillon des fusiliers marins. C'est dans cette forte position que le corps expéditionnaire doit attendre le jour, au contact de l'ennemi, qui, refoulé mais pas encore vaincu, compte sur la nuit pour prendre sa revanche.

Cette nuit du 14 au 15 fut un combat continuel. Enhardis par l'obscurité, furieux de leur défaite, les Pavillons-Noirs ne cessent de harceler nos lignes, dirigeant sur Phu-Sa leurs plus violentes attaques et nous infligeant des pertes cruelles. Toutefois, ils ne peuvent entamer nos positions; un dernier mouvement offensif, tenté sur toute la ligne, vers quatre heures du matin, est repoussé comme les autres; alors ils profitent des dernières heures de nuit pour évacuer tous les ouvrages du bord du fleuve et se renfermer dans l'enceinte extérieure de Son-Tay.

Ainsi, l'échec des attaques de nuit, achevant la défaite de l'ennemi, nous livrait sans combat une série de positions dont la prise de vive force nous eût coûté sans doute de très grands sacrifices.

Après avoir montré un entrain admirable dans l'assaut de Phu-Sa et retrouvé une fois de plus cet élan qui les a illustrées dans tant de batailles, nos troupes, tirailleurs algériens et infanterie de marine, ont déployé au milieu de l'obscurité, durant ces longues heures de lutte, une bravoure, un sang-froid et une énergie digne des plus glorieuses journées de leur histoire.

Le 15, vers sept heures du matin, je retournai à Phu-Sa, où tout était rentré dans le calme. Je pus franchir sans difficulté la terrible barricade contre laquelle s'étaient brisés, la veille, tant de généreux efforts. Les corps mutilés de plusieurs de nos braves furent retrouvés auprès de la barricade, ainsi que ceux d'un certain nombre de Chinois que l'ennemi avait abandonnés dans sa fuite.

Je donnai des ordres pour marcher en avant et occuper les positions évacuées. Le bataillon de la légion étrangère prit la tête du mouvement; retardé par le peu de largeur de la digue, les barricades et les traverses qui l'obstruaient, ce mouvement dura toute l'après-midi du 15. Le soir, le corps expéditionnaire était rangé le long de la digue dans l'ordre suivant:

A l'extrême gauche, dans le fort de Phu-Sa, le bataillon Reygasse, avec les auxiliaires tonkinois et deux batteries d'artillerie; immédiatement à l'ouest le bataillon Chevallier; en face de la grande rue qui mène à la porte Nord de l'enceinte, le bataillon des marins; derrière lui, dans le village qui s'étend de la digue au fleuve, le bataillon Roux, le reste de l'artillerie et le quartier général; sur la digue, à l'ouest des marins, le bataillon Dulieu, le bataillon Le Tellier, et enfin la légion étrangère; ce bataillon, le plus ouest, occupait à l'extrême droite un ouvrage situé sur la digue au-delà du village boisé de Phu-Nhi, et d'où l'œil domine la plaine découverte qui s'étend à l'ouest de Son-Tay jusqu'aux collines de l'intérieur. A l'ouest du quartier général, dans le village des Poteries, qui s'étend au bord du fleuve, était cantonné le bataillon Jouneau.

La flottille et le convoi avaient suivi le mouvement des troupes et étaient venus mouiller près du quartier général, les bâtiments de combat un peu en amont, au point d'où l'on aperçoit la tour de la citadelle, les remorqueurs et les bâtiments de charge accostés par le travers et en aval.

Dans la nuit, quelques coups de fusil furent échangés entre la légion étrangère et des tirailleurs ennemis embusqués dans le

village boisé de Phu-Nhi, qui s'étend de la digue vers l'enceinte de Son-Tay.

IV

Le 16, au jour, la légion étrangère alla fouiller ce village, où se trouvaient quelques Pavillons-Noirs; arrivée à la lisière Sud, elle échangea quelques coups de fusil avec le corps de la place et revint ensuite reprendre son poste sur la digue.

Le bataillon Le Tellier, envoyé en reconnaissance dès 6 heures du matin, arriva sans incident à 500 mètres de la batterie qui défendait la porte ouest de l'enceinte, et un peu à droite, à 300 mètres environ de la grande pagode fortifiée de Mien-Hoï-Dong, occupée par l'ennemi. Il y fut reçu par une vive fusillade : c'était le prélude de la journée.

Vers 10 heures, dans le lointain, au pied de collines, une forte colonne ennemie sortie de la ville se dirigeait vers l'ouest, tendant sur notre droite un mouvement tournant; quelques-uns de ses tirailleurs avaient déjà atteint la digue et gagnaient le bord du fleuve. Le bataillon Le Tellier, relevé par la légion étrangère dans l'attaque principale, fut chargé de surveiller ce mouvement de l'ennemi; le bataillon Jouneau avait déjà dirigé une compagnie de ce côté. Quelques obus, envoyés à grande distance par une batterie établie sur la digue, jetèrent aussi le trouble dans les masses ennemies.

J'étais allé le matin examiner le terrain; j'y retournai alors et j'arrêtai les dispositions pour l'attaque.

Le bataillon Dulieu prit position autour d'une pagode située entre le hameau de Ha-Tray et la pointe du village de Phu-Nhi. Le bataillon Jouneau fut mis en réserve le long de la lisière Ouest du village de Phu-Nhi; ces troupes étaient appuyées par la batterie de la digue; le bataillon Chevallier, soutenu par une batterie d'artillerie et par le bataillon Reygasse, s'engageait dans la grande rue qui mène à la porte Nord, et le bataillon Roux allait remplacer à Phu-Sa le bataillon Reygasse. Ces derniers mouvements avaient pour but de simuler une attaque sur la porte Nord, où l'ennemi avait accumulé ses plus puissants moyens de défense, et d'attirer son attention de ce côté, tandis que l'attaque principale serait vivement menée contre la porte Ouest.

Cette dernière, en effet, quoique défendue par une batterie de quatre pièces, offre à l'attaque des conditions particulièrement favorables. Située à l'extrémité d'un saillant très allongé de la

fortification, elle est percée au milieu d'un front en pan coupé de peu d'étendue, 30 mètres environ. Les deux faces sud-ouest et nord-ouest qui aboutissent à cette porte peuvent être enfilées facilement par l'assaillant placé aux pagodes Dan-Xa-Trac, Dan-Son-Xuryen, Mien-Hoï-Dong et au marché de Phu-Nhi. Tous les projectiles dirigés sur le retranchement se concentrent dans le quartier ouest de la ville et contribuent à le rendre inhabitable pour les défenseurs. De plus, l'aile droite de l'assaillant se trouve couverte par l'arroyo, sur lequel les pagodes nous donnent une tête de pont.

Enfin le terrain, bas près de l'arroyo et près de la digue, où il est même marécageux, se relève peu à peu en approchant de la porte Ouest. Les pagodes voisines sont placées sur de petites hauteurs.

Un tertre isolé est situé près de la route, à 150 mètres de la porte. Le terrain entre ces mamelons est taillé en gradins horizontaux, disposés pour retenir l'eau nécessaire à la culture des rizières ; les talus qui séparent les champs sont perpendiculaires à la direction suivie par l'assaillant ; ils ont 60 à 80 centimètres de hauteur et forment des parapets naturels derrière lesquels l'infanterie et l'artillerie peuvent s'abriter et faire feu sans travaux préparatoires.

Dès 2 heures, le tir de la batterie de la digue contre la pagode de Mien-Hoï-Dong la fait évacuer promptement. Plus tard, vers trois heures et demie, elle est occupée par une compagnie de tirailleurs annamites (lieutenant Ganeval, ancienne compagnie Doucet) et une compagnie d'infanterie (capitaine Bauche), toutes deux du bataillon Dulieu, et par une batterie d'artillerie. Vers la même heure, le bataillon de la légion étrangère prend position en avant du hameau de Ha-Tray, dans des maisons situées à 300 mètres environ de la porte Ouest et derrière les petits terrassements qui coupent la plaine en cet endroit. De là il dirige un feu non interrompu sur la place, qui riposte vigoureusement de ses fusils et de ses canons. Accompagné des colonels Bichot, Belin, Badens et Révillon, je vais reconnaître la position à la hauteur des lignes de tirailleurs. Un feu très vif part de toute la ligne des fortifications ennemies.

Trois batteries d'artillerie sont placées, deux à gauche, la dernière à droite du hameau de Ha-Tray, à 400 mètres environ de l'enceinte; le bataillon de fusiliers marins, massé en réserve à l'abri d'un monticule, un peu en arrière des batteries de gauche.

On voit bientôt se dresser au-dessus de la porte murée trois grands étendards noirs à lettres blanches, longtemps balancés et enfin plantés au sommet du parapet. Vers quatre heures, la batterie de 65mm du corps de débarquement vient prendre position un peu en arrière des lignes de la légion étrangère, à la hauteur d'un petit tertre où se tient l'état-major général.

Pendant ce temps, le mouvement tournant de l'ennemi sur notre droite était facilement arrêté par les tirailleurs algériens et les canons hotchkiss du *Pluvier*. L'*Eclair* et la *Trombe* exécutaient un bombardement lent et précis de la citadelle intérieure, dont la base et les abords portent la trace des obus. Ce bombardement, quoique ayant seulement une action indirecte dans la lutte qui se poursuivait, ébranlait puissamment le moral de l'ennemi en rendant presque intenable son seul refuge en cas de défaite. Le bataillon Chevallier rencontrait à la porte Nord une résistance énergique et combattait avec une persévérance et une bravoure remarquables, sans avancer sensiblement.

Cependant nos troupes, la légion étrangère en tête, gagnent du terrain de minute en minute; vers cinq heures, les premières lignes de tirailleurs ne sont plus qu'à 100 mètres du fossé. L'ennemi, ébranlé par un feu étourdissant, répond avec moins de vigueur; le soleil baisse. Le moment est venu de tenter l'assaut.

L'artillerie cesse son feu; je commande: « En avant! » Les clairons sonnent la charge, nos vaillants soldats se précipitent aux cris de: « Vive la France! » La légion étrangère, ayant à sa tête le commandant Donnier, court vers la porte murée; le bataillon des marins, guidé par le commandant Laguerre vers la poterne de droite où s'élance également la compagnie Bauche, du bataillon Dulieu. Les troupes désignées pour rester en réserve trépignent d'impatience; le colonel Bichot est obligé de se multiplier pour les empêcher de suivre leurs camarades.

L'ennemi dirige sur nos braves un feu intense; plusieurs tombent, mais rien n'arrête leur élan. La tête de colonne de la légion étrangère, ne pouvant franchir la porte murée, file vers la droite le long de la fortification et réussit à se frayer un passage à travers le fouillis inextricable de bambous et d'obstacles de toutes sortes qu'y ont accumulés les défenseurs; le capitaine adjudant-major Mehl tombe, frappé d'une balle au milieu de ses hommes; une partie des marins déblaye la poterne, tandis que d'autres traversent directement le fossé avec l'infanterie de marine et rejoignent la légion étrangère sur le talus extérieur du rempart;

ceux que l'encombrement retient en dehors couvrent le parapet de feux.

Après des efforts inouïs, la haie de bambous cède. Le soldat Minnaert, de la légion étrangère, le quartier-maître Le Guirizec, des fusiliers marins, et le caporal Mouriaux, de l'infanterie de marine, entrés les premiers dans l'intérieur de la place, sont immédiatement suivis par des masses nombreuses. La batterie de la porte murée est tournée et envahie, les grands étendards noirs tombent et sont remplacés par le drapeau français; les ennemis fuient en désordre vers la citadelle, nos troupes les poursuivent à travers les rues. A cinq heures quarante-cinq, j'entre dans la place, accompagné de mon état-major général; la nuit se fait rapidement, couvrant la retraite de l'ennemi qu'il serait téméraire de poursuivre au milieu de l'obscurité dans une ville inconnue. Il faut s'arrêter au milieu de ce brillant triomphe et s'organiser contre un retour offensif.

Le colonel Bichot s'occupe immédiatement d'approvisionner la place en munitions, en vivres; le commandant Laguerre est nommé commandant supérieur, le lieutenant-colonel de Maussion demande à le seconder: trois bataillons et trois batteries passeront la nuit dans l'enceinte; le bataillon de marins occupera l'enceinte depuis la porte Ouest jusqu'à la porte Nord; la légion étrangère occupera cette porte et la rue qui se dirige vers la citadelle; le bataillon Dulieu occupera la partie de l'enceinte qui s'étend au sud de la porte Ouest. On restera toute la nuit sur la défensive. Le premier soin est de rendre les portes Nord et Ouest praticables, de barricader les rues qui mènent à la citadelle. Celle-ci sera attaquée le lendemain matin.

Je rentre à 8 heures du soir au quartier général, après avoir vu arriver le premier convoi de vivres et de munitions.

La nuit se passa dans un calme profond.

Dès que le jour parut, le commandant Laguerre et le colonel de Maussion, qui s'avançaient prudemment pour reconnaître les abords de la citadelle, purent constater que l'ennemi l'avait évacuée. Ils y pénétrèrent sans coup férir.

A neuf heures du matin, j'y entrais moi-même, accompagné du colonel Bichot et des officiers de l'état-major général, aux acclamations de nos vaillants soldats; un drapeau tricolore, formé de trois lambeaux de pavillons ennemis noués ensemble, flottait sur la tour de Son-Tay. Jamais trophée ne fit battre plus vivement le cœur d'un Français.

On a su, depuis, que l'ennemi avait fui la ville en désordre aussitôt après l'assaut de la porte Ouest. Tout y indique une fuite précipitée. Canons, argent, munitions, vivres, vêtements, les défenseurs ont tout abandonné, tout, même leurs morts, malgré le respect légendaire que les Pavillons-Noirs eux-mêmes professent pour les victimes du feu de l'ennemi.

Faute de pouvoir leur couper la retraite, je fis partir immédiatement l'*Eclair* pour les empêcher de franchir la rivière Noire. Quoique cette canonnière calât à peine 80 à 90 centimètres, la baisse des eaux du fleuve ne lui permit pas d'atteindre le confluent de la rivière Noire. Il fallut se résigner à laisser les débris de l'armée de Leuu-Vinh-Phuc se réfugier dans la direction d'Hunghoa et remettre au mois de mai l'expédition contre cette forteresse. De son côté, la *Trombe* se trouvait arrêtée à l'entrée du Day par un seuil infranchissable ; mais ce contre-temps est moins déplorable, peu d'ennemis ayant fui dans cette direction.

D'après les renseignements que nous avons pu recueillir jusqu'à présent, les pertes de l'ennemi seraient très considérables : 900 tués et plus de blessés ; Leuu-Vinh-Phuc et son lieutenant blessés, plusieurs mandarins chinois tués.

De notre côté, 68 tués et 249 blessés le 14; 15 tués et 70 blessés le 16. Dans ce nombre, 4 officiers tués et 22 blessés.

Si cruelles que soient ces pertes, les journées du 14 et du 16 resteront à jamais mémorables. Phu-Sa et Son-Tay ont leur place marquée dans nos plus glorieux souvenirs. Le corps expéditionnaire du Tonkin, composé d'éléments divers mais animés du même souffle, a accompli des prodiges de valeur.

Il ne fallait pas moins qu'un patriotisme ardent pour surmonter tant d'obstacles accumulés depuis plusieurs années, pour vaincre un ennemi aguerri, supérieur en nombre, bien armé, solidement retranché derrière ses palissades. La France doit être fière de ses enfants : l'honneur de ses armes ne pouvait être confié à de plus vaillants soldats.

Je suis avec un profond respect, monsieur le ministre, votre très obéissant serviteur.

Le contre-amiral commandant en chef les forces de terre et de mer au Tonkin,

A. COURBET.